

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Acceptation des conditions : Le client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la passation de commande, des conditions particulières de vente énoncées sur ce document et déclare expressément les accepter sans réserves. Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre KEVELER SARL agissant soit en agent exclusif des sociétés représentées, soit en son nom, et son client, les deux parties les acceptant sans réserve. Ces conditions générales de vente prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite de notre part. Elles sont applicables pour toutes commandes et quel que soit le lieu de livraison.
2. Commande : La vente ne sera conclue qu'à compter de la confirmation de la commande. KEVELER SARL se réserve le droit d'annuler toute commande d'un client, sans en avoir à se justifier. Les informations énoncées par l'acheteur lors de la prise de commande engageant celui-ci : en cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du destinataire, le vendeur ne saurait être tenu responsable de l'impossibilité dans laquelle il pourrait être de livrer le produit commandé.
3. Les produits : Des variations sont toujours possibles ainsi que de légères différences dans les teintes entre les photographies ou échantillons et le produit livré. Les photographies illustrant les produits n'entrent pas dans le champ contractuel.
4. Délais de fabrication : Les produits sont fabriqués pour chaque commande. Il n'est stipulé de ce fait qu'un délai de livraison donné à titre indicatif, à la confirmation de commande. Ce délai sera de 4 à 8 semaines.
5. Livraison : Nous apportons le plus grand soin à la préparation et à l'emballage des commandes. Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Les retards éventuels ne donnent pas droit à l'acheteur de réclamer des dommages et intérêts. Les marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire. Vérifiez toujours votre colis devant la personne qui vous l'apporte. En cas de litige vous disposez de 48 heures pour confirmer par courrier recommandé au transporteur les réserves prises lors de la réception des articles.
6. Factures et paiements : En cas de non-paiement de nos factures aux époques fixées, les sommes dues porteront intérêts de plein droit et sans mise en demeure au taux des avances de la Banque de France majoré de 2 points sans que cette cause nuise à l'exigibilité de la dette. En outre, tout retard dans le paiement entraîne de plein droit, à la charge de l'acheteur, une indemnité fixée à titre de clause pénale à 15% du montant de la facture impayée. Tout règlement, quel qu'en soit le mode, doit être adressé à notre siège pour être libératoire. Le non paiement d'une seule traite rend immédiatement exigibles toutes traites données en paiement. Les factures concernant les commandes préalables sont établies sur la base du tarif en vigueur au moment de leur enregistrement sous réserve d'une variation qui ne saurait excéder 10 %. La société n'accepte aucune annulation de commande pour des articles dont les prix prévisionnels auront subi au moment de la livraison une variation égale à 10 %. Le prix facturé au client est le prix indiqué sur la confirmation de commande. Le solde du règlement de la commande s'effectuera par chèque bancaire, postale ou autre à l'ordre de KEVELER SARL le jour de la livraison. La TVA applicable pour le territoire Français est au taux de 19.6%.
7. Clause de réserve de propriété : Il est expressément stipulé à titre de conditions essentielles de la présente vente que le transfert de propriété de la marchandise livrée est suspendu au paiement intégral de son prix par l'acheteur. En cas d'inexécution totale ou partielle de l'obligation de payer le prix, l'acheteur a celle de restitution immédiatement à ses frais au vendeur, sur mise en demeure de ce dernier par lettre recommandée avec accusé de réception, de la marchandise reçue, en exécution de la vente visée dans la notification précitée. A défaut d'exécution immédiate par l'acheteur de cette obligation de restitution, il pourra y être contraint par ordonnance de référé de Monsieur le Président du tribunal de commerce de Lorient, autorisant, en application de la présente clause de réserve de propriété l vendeur à reprendre la marchandise dans les magasins de l'acheteur ou en tout autre lieu et aux frais exclusifs de ce dernier. Cette clause est opposable dans le cadre d'une procédure judiciaire ou de liquidation de bien.
8. Garantie : Nous ne pouvons garantir la similitude de teintes et d'aspects des produits livrés lors d'un réassort. Dans toutes les cas notre responsabilités est limitée au remplacement des pièces reconnues défectueuses, à l'exclusion des dommages et intérêts. Les particularités naturelles telles que nuances de teintes, modification du produit par le fabricant, ne peuvent être considérées comme motifs de refus, ni donner lieu à des conditions particulières de prix. Nous ne pouvons garantir la similitude des couleurs entre les brochures, photos, site,... et les produits livrés. Nous ne pouvons garantir les similitudes des de teintes et d'aspect lors d'un réassort.
9. Litiges : En cas de contestation sur la qualité des articles la responsabilité de KEVELER SARL ne saurait être engagée au delà de la valeur des articles en question. En cas de litige le tribunal de commerce de Lorient sera le seul compétent quel que soit le lieu de livraison.
10. Clause attributive de juridiction : Seul de droit Français est applicable. Toutes les contestations relatives au présent contrat seront de la seule compétence des tribunaux du lieu de notre siège social, même en cas d'appel en garantie, de demandes incidentes ou pluralité des défendeurs. L'acquisition d'effets de commerce ne fait pas échec à cette disposition.